

écoles de pilotage. Beaucoup de petits aéroports offrent des cours de pilotage. Je le répète, la présence d'un aéroport contribue à attirer les entreprises.

Je ne voudrais pas finir mon intervention sans dire un mot de l'industrie forestière. Les députés savent certainement que les députés du nord de l'Ontario ont organisé une conférence à Thunder Bay sur l'industrie forestière au cours de la première fin de semaine de février. Cette conférence a connu un succès retentissant. Des chefs d'entreprise appartenant aux différents secteurs de l'industrie forestière du nord de l'Ontario y assistaient et ils ont contribué à l'échange d'informations. Le ministre de l'Environnement (M. Roberts), ministre responsable du Service canadien des forêts était présent en compagnie de trois ou quatre autres ministres. Je tiens à les en remercier. C'est en manifestant ce genre d'intérêt et en établissant des contacts personnels que l'on contribue à instaurer un climat de confiance dans le secteur privé. Les hommes d'affaires se rendent compte que le gouvernement s'intéresse à eux. C'est important, si nous voulons qu'ils nous aident à améliorer la situation économique actuelle et, partant, la situation de l'embauche au Canada.

A cette conférence, la discussion a porté sur des questions fondamentales qui intéressent le secteur forestier, y compris les problèmes de fiscalité. Le budget renferme, je le sais, des mesures fiscales à l'intention des exploitants forestiers. L'avenir du secteur forestier revêt une très grande importance.

Ceux qui connaissent tant soit peu ce secteur savent que le manque de gestionnaires a été l'un des principaux problèmes avec lesquels il a été aux prises ces dernières années. Le gouvernement fédéral se trouve handicapé dans une grande mesure pour ce qui est de valoriser nos forêts, par des problèmes de compétence. J'ai entre les mains une note qui traite de la propriété qui est fort révélatrice à cet égard. Ce sont les provinces qui sont les propriétaires d'environ 92 p. 100 de toutes les terres forestières du Canada, à l'exception de celles du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Sept pour cent appartiennent à des intérêts privés et moins de 1 p. 100 au gouvernement fédéral. Cela montre à quel point la marge de manœuvre de l'État est limitée sans des ententes fédérales-provinciales sur l'amélioration des forêts et sur la création d'emplois dans ce domaine.

● (1240)

La participation du secteur privé dans le secteur forestier est importante dans certains coins de la région de l'Atlantique, dans les régions agricoles du sud de l'Ontario et du Québec et dans certaines des meilleures régions forestières de la côte ouest. En 1980, les Canadiens possédaient 70 p. 100 du secteur des pâtes et papiers et plus de 80 p. 100 du secteur des scieries et autres industries du bois. Près de 75 p. 100 de toute l'industrie forestière sont la propriété des Canadiens.

Même si le secteur forestier est important, c'est évident, pour les Canadiens, puisqu'il emploie plus de 11 p. 100 de toute la main-d'œuvre active lorsqu'il fonctionne à plein, sa force dépend de plusieurs variables très importantes, comme les exportations, les approvisionnements en bois brut et la tendance économique générale. Il nous incombe, en tant que gouvernement fédéral, de mettre en œuvre des mesures fiscales d'encouragement à ce secteur aussi bien en période difficile qu'en période de vaches grasses, afin d'en arriver à un certain

équilibre permettant de conserver ce secteur intact. Le secteur forestier joue un rôle important dans l'amélioration de nos forêts. Je ne soulignerai jamais assez l'importance de la recherche et du développement dans ce domaine.

Nous devons nous attaquer au problème de compétence au niveau fédéral-provincial afin que le gouvernement fédéral puisse légalement jouer un rôle plus important dans les programmes de reboisement et dans l'amélioration des espèces que l'on trouve dans les forêts canadiennes, car nous savons maintenant qu'il y a trop de bois brut de seconde et troisième qualités. De nombreux chefs d'entreprise œuvrant dans ce secteur depuis des années jugent qu'il s'agit là d'un danger réel pour l'avenir. S'il est une chose qui les dissuade de prendre de l'expansion et de créer des emplois, c'est bien le manque de qualité du bois brut.

Puisque le ministre de l'Environnement est présent aujourd'hui, je tiens à lui signaler que je voudrais que cette question de compétence dans le domaine forestier fasse l'objet d'une conférence fédérale-provinciale regroupant les ministres des ressources des diverses provinces et les ministres concernés du cabinet fédéral. Je voudrais qu'ils concluent une entente judicieuse, afin qu'il n'y ait plus de manœuvres, qu'on ne puisse plus dire, par exemple, au gouvernement fédéral qu'il ne peut verser des subventions, car il s'agit d'un domaine de compétence provinciale. Si nous voulons reboiser comme il se doit nos forêts, nous devons nous montrer responsables en mettant au point un programme bien établi.

M. Roberts: Monsieur le Président, je n'ai pas besoin de vous dire combien ce que le député vient de dire m'a intéressé. Je retiens la dernière proposition qu'il a faite concernant la tenue d'une conférence des ministres des forêts qui aurait pour but d'apaiser les sentiments de colère ou les objections que l'intervention du gouvernement fédéral dans ce secteur pourrait soulever et je retiens ses arguments en faveur d'une meilleure coordination des mesures prises dans ce domaine.

Je tiens d'abord à le féliciter pour son discours et à le remercier des propos qu'il a tenus. Mais ne croit-il pas que le Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement est la tribune idéale pour procéder à ce genre de consultations? Dans l'affirmative, pourrait-il me dire quels sont les problèmes dont il a parlé qu'il aimerait voir aborder à cette tribune?

M. Hopkins: Monsieur le Président, je suis de l'avis du ministre lorsqu'il dit que le Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement serait une bonne tribune pour étudier ces problèmes. J'espère que les ministres tiendraient compte de ces recommandations et que les deux paliers de gouvernement prendraient des mesures en conséquence, car c'est un problème qui ne peut rester en suspens indéfiniment. Je sais que le reboisement de nos forêts est une question à laquelle le ministre tient fortement et qu'il n'aimerait pas que les choses traînent trop.

Personnellement, peu importe comment on procédera si ce que l'on fait est bien et pourvu que l'entente fonctionne harmonieusement, qu'elle ne donne pas lieu à toutes sortes de chicanes et qu'on donne la priorité au reboisement de nos forêts pour que nous puissions avoir du bon bois et que nos entreprises forestières soit plus rentables et en profitent.